

Peut-on considérer que le Parlement est un théâtre d'ombres?

Par **jenny54**, le **08/03/2011** à **11:39**

Bonjour, voila j'ai un petit soucis avec cette dissertation: Peut-on considérer à l'instar de M. Laurent Fabius que le Parlement est un "théâtre d'ombres?" , je pense avoir trouvé les grandes idées mais j'ai un peu de mal à trouver un plan car je ne sais pas trop comment dissenter sur ces arguments. Mon chargé de TD nous a dit de poser le fondement (article) puis de l'expliquer et d'argumenter or on m'a toujours donné ce type de méthodes en privé plutôt qu'en public je suis un peu perdu donc une âme charitable serait la bienvenue. En attendant voila les idées que j'ai relevées:

- il existe une confusion des pouvoirs : domaine législatif et domaine réglementaire (leur séparation est floue)
 - l'ordre du jour est déterminé (deux semaines pour le Parlement et deux autres pour le Gouvernement), le Gouvernement peut cependant contourner ceci en donnant son projet de loi à un député.
 - la portée normative de la loi, la loi ne remplit plus sa mission (n'est plus claire ni précise)
 - le droit d'amendement est utilisé comme moyen d'obstruction (il est cependant limité en 2ème lecture et prohibé lors de la commission mixte paritaire)
 - L'article 49 alinéa 3 de la constitution: accélère le vote de la loi (dissipe aussi la majorité avec la question de confiance), évite le blocage du Gouvernement par le Parlement
- Voila j'espère que vous pourrez m'aider à y voir un peu plus clair, merci d'avance et bonne

journée image not found or type unknown

Par **alex83**, le **08/03/2011** à **14:24**

Bonjour,

Vous avez quelques éléments. Pour que l'on puisse vous aider, il faut que vous proposiez un plan. image not found or type unknown

Par **jenny54**, le **08/03/2011** à **20:49**

Désolé, alors après une certaine réflexion je pense avoir trouvé un plan:

- I- Un pouvoir parlementaire suprême: une confusion des pouvoirs
- A- Le pouvoir législatif de l'Etat maîtrisé
- B- L'exécutif soumis au corps législatif

- II- La limitation du corps législatif par le peuple
- A- Des pouvoirs dépendants du corps électoral
- B- Le contrôle étroit du peuple sur le corps législatif

Après j'ai plus de difficultés pour reformuler la problématique et j'aimerais avoir quelques conseils qui pourraient m'aider sur la façon de m'y prendre pour avoir une bonne argumentation car j'ai plutôt tendance à raconter, énoncer sans trop dissenter. Merci d'avance, bonne soirée xD

Par **Camille**, le **09/03/2011** à **10:02**

Bonjour,

Accessoirement...

[quote="jenny54":18zmizrz]

Peut-on considérer à l'instar de M. Laurent Fabius que le Parlement est un "théâtre d'ombres?"[/quote:18zmizrz]

Peut-être par analogie avec le surnom qu'on donnait au Parlement sous la IVe République : "le Théâtre du Grand Guignol"...

(sauf qu'il risquait de se faire appeler "Polichinelle", puisqu'il a quand même bien oeuvré dans ledit Parlement...)

:D

Image not found or type unknown